

## CHAPITRE 2 LA PAPHYROLOGIE

### § 1. – Définition

« Il y a presque autant de papyrologies qu'il y a de papyrologues, et ils sont nombreux. » (Jean Bingen). La papyrologie devrait être la discipline dont le champ d'activité est l'étude des papyrus en tant que support de l'écriture ainsi que des textes qu'ils portent. En réalité, elle est la discipline qui étudie les textes en provenance de l'Égypte pourvu qu'ils soient écrits à l'encre sur papyrus, ostraca, tablettes de bois, cuir, parchemin, lin, etc. Elle n'exclut pas du champ de ses recherches les tablettes de cire, bien que celles-ci ne portent pas des textes écrits à l'encre, mais incisés au stylet. C'est la raison pour laquelle une partie du premier chapitre de ce cours était consacrée à l'étude de ces supports de l'écriture.

Les textes qui relèvent de la papyrologie sont en langue égyptienne (hiéroglyphique, démotique, copte), araméenne, grecque, latine, perse (pehlevi) ou arabe. Il y aura donc autant de papyrologies, mais l'usage courant veut que, lorsque l'on parle de papyrologie sans plus de précision, il s'agit de la papyrologie grecque (et, accessoirement, latine ; environ 1950 papyrus en latin ou bilingues latin-grec). Cette constatation s'applique aux cours intitulés « Initiation à la papyrologie documentaire » et « Initiation à la papyrologie littéraire » faits à l'Université de Liège.

Rappelons qu'il existe aussi des papyrus trouvés hors d'Égypte et écrits en hébreu, araméen et nabatéen (*P. Yadin* 6 et 9), grec et syriaque (Palestine), en grec et en syriaque (Syrie), en perse (pehlevi) sans oublier les papyrus d'Herculanum, en grec et en latin. Parlera-t-on d'une papyrologie propre à chacune de ces langues et à chacun de ces pays ?

Au sens strict du terme, le papyrologue est celui qui déchiffre, transcrit, traduit et commente les textes conservés sur papyrus, ostraca, parchemin, tablettes de bois ou de cire, etc. écrits en langue grecque ou latine et provenant d'Égypte (voir H. C. Youtie, *The Papyrologist: Artificer of Fact*, dans *GRBS*, 4, 1963, reproduit dans *Idem, Scriptiunculae*, I, Amsterdam, Hakkert, 1973, p. 12). Mais il s'intéresse aussi aux papyrus écrits en grec et en latin provenant d'autres régions que l'Égypte. Au sens large du terme, le papyrologue est celui qui étudie l'histoire et la civilisation de l'Égypte de la conquête d'Alexandre à la conquête arabe en se fondant sur la documentation grecque et latine (ce que l'on appelle communément l'Égypte gréco-romaine). Au sens extrêmement large du terme, toute personne qui utilise d'une façon ou d'une autre les textes papyrologiques peut se considérer comme un papyrologue. Ainsi l'« Association internationale de papyrologues » regroupe-t-elle non seulement les éditeurs de textes papyrologiques et les historiens de l'Égypte gréco-romaine, mais encore les philologues, les historiens, les archéologues, les égyptologues, les historiens de l'art, les biblistes, les patristiciens, etc. qui prêtent quelque attention aux papyrus grecs et latins.

## § 2. – Les composantes de la discipline papyrologique

Si l'unité de la discipline papyrologique est défendue (cfr Marcello Gigante, *Per l'unità della scienza papirologica*, dans *Atti del XVII Congresso Internazionale di Papirologia*, Naples, 1984, pp. 5-28 ; Mario Capasso, *Introduzione alla papirologia*, Bologne, il Mulino, 2005, p. 16-18 (particulièrement p. 16) ; Gabriella Messeri, *Relazioni fra papiri documentari e papiri letterari*, dans *Αμπελοκήπιον. Studi di amici e colleghi in onore di Vera von Falkenhausen. II = Νέα Πώμη. Rivista di ricerche bizantinistiche* [Roma, Università degli Studi di Roma "Tor Vergata"], 2 (2005), pp. 5-23), on s'aperçoit vite qu'elle ne résiste pas toujours à la spécialisation. En plus de la papyrologie documentaire, qui est l'objet de ce cours, on relève d'autres composantes de la discipline papyrologique.

*La papyrologie littéraire.* Elle se consacre à l'édition et à l'étude des papyrus portant des textes savants de genres variés : oeuvre poétique, historique, de botanique, de médecine, de mathématique, etc. (cfr Roger A. Pack, *The Greek and Latin Literary Texts from Greco-Roman Egypt*, 2<sup>e</sup> éd., Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1965 et la base de données Mertens-Pack<sup>3</sup> installée sur Internet : <http://web.philo.ulg.ac.be/cedopal/base-de-donnees-mp3/>). Malgré ce qui semble être une réalité évidente, d'aucuns considèrent qu'il ne devrait pas exister de papyrologie littéraire. En effet, selon eux, les matières qui relèvent de cette papyrologie ne demandent pas la création d'une discipline spéciale ; elles sont en fait partie intégrante de l'étude des manuscrits (paléographie, codicologie, transmission des textes, etc.) et des recherches philologiques y afférant. D'autres ne conçoivent l'existence que d'une seule papyrologie englobant l'aspect littéraire et documentaire, car « il n'y a pas un type de paléographie qui s'applique à la littérature et un autre qui s'applique aux documents » (E. G. Turner, *Greek Papyri. An Introduction*, p. vii). Il semble cependant que les méthodes utilisées et les sujets abordés sont suffisamment spécifiques pour justifier l'existence de deux disciplines indépendantes. Les cours d' « Initiation à la papyrologie littéraire » et d' « Initiation à la papyrologie documentaire », plutôt différents l'un de l'autre, illustrent parfaitement ce propos <sup>1</sup>.

*La papyrologie herculanéenne.* Les papyrus littéraires découverts à Herculaneum demandent un traitement différencié dû aux techniques spéciales qu'ils requièrent pour être déroulés et à leur contenu philosophique. Il n'est donc pas illicite de parler d'une papyrologie herculanéenne (cfr Mario Capasso, *Manuale di papirologia ercolanese*, Naples, Congedo Editore, 1991 ; David Sider, *The Special Case of Herculaneum*, dans R. S. Bagnall (éd.), *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, Oxford University Press, 2009, pp. 303-319). La *Bibliographie papyrologique* ne reprend pas les publications relatives à la papyrologie herculanéenne.

*La papyrologie juridique.* Les papyrus offrent aux juristes de nombreux exemples concrets de faits qu'ils connaissaient par les manuels et les codes juridiques ou qu'ils ignoraient tout simplement. L'étude juridique d'un papyrus documentaire nécessite une formation spéciale qui justifie l'existence d'une papyrologie juridique.

---

<sup>1</sup> Voyez aussi le manuel d'I. F. Fikhman, *Vvedenie v dokumental'nuju Papirologiju*. Avec résumé en français : *Introduction à la papyrologie documentaire* (Akademija Nauk SSSR), Moscou, Nauka, 1987.

Deux manuels lui sont consacrés : A. Biscardi et Eva Cantarella, *Corso di papirologia giuridica*, Milan, La Goliardica, 1966 ; Livia Migliardi Zingale, *Introduzione allo studio della Papirologia giuridica*, 2<sup>e</sup> éd., Turin, Giappichelli, 1994.

### § 3. – D'autres papyrologies

Il apparaît de mieux en mieux que l'étude de l'Égypte grecque, romaine et byzantine ne peut se faire sans le recours aux documents de langue égyptienne (démotique et copte) et arabe. Ainsi se sont développées à côté de la papyrologie grecque et latine une papyrologie démotique, une papyrologie copte et une papyrologie arabe.

### § 4. – Orientation bibliographique

O. Montevecchi, *La papirologia*, pp. 3-10 ; J. Bingen, *La Papyrologie grecque et latine : Problèmes de fond et problèmes d'organisation*, dans Jean Bingen et Guy Cambier (éd.), *Aspects des études classiques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1977, pp. 33-44. — Sur la définition de la papyrologie par H. C. Youtie, voir Ludwig Koenen, *Herbert Chayyim Youtie (1904-1980)*, dans Mario Capasso (éd.), *Hermae. Scholars and Scholarship in Papyrology* (Biblioteca degli "Studi di Egittologia e di Papirologia", 4), Pise, Giardini, 2007, pp. 296-299. — Ajoutez à la bibliographie de Montevecchi : H.-A. Rupprecht, *Introduzione alla Papirologia*, Turin, Giappichelli, 1999, pp. 1-3 et 10-14 ; D. Hagedorn, *Papyrologie*, dans H.-G. Nesselrath (éd.), *Einleitung in die griechische Philologie*, Stuttgart - Leipzig, Teubner, 1997, pp. 59-62 ; B. Legras, *La papyrologie documentaire grecque en 2005 : bilan et perspectives*, dans *Anabases*, 1 (2005), pp. 215-231 ; M. Capasso, *Introduzione alla papirologia*, pp. 13-23 ; R. S. Bagnall, *Introduction*, dans R. S. Bagnall (éd.), *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, Oxford University Press, 2009, pp. XVII-XVII.

Papyrologie juridique : H.-A. Rupprecht, *Zu Entwicklung, Stand und Aufgaben der juristischen Papyrologie*, dans Bernhard Palme (Éd.), *Akten des 23. Internationalen Papyrologenkongresses. Wien, 22.-28. Juli 2001* (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Kommission für antike Rechtsgeschichte. Papyrologica Vindobonensia, 1), Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2007, pp. 623-631 ; Livia Migliardi Zingale, *I papiri e i diritti antichi*, dans *Atene e Roma*, N.S. Secunda, 3 (2009), pp. 3-11 ; Barbara Anagnostou-Canas, *L'actualité européenne de la papyrologie juridique*, dans *Grecs, Juifs, Polonais. À la recherche des racines de la civilisation européenne*, Varsovie-Paris, Académie polonaise des sciences, 2006, pp. 101-116.

L'étude du droit hellénistique s'appuie sur la papyrologie juridique : Joseph Méléze Modrzejewski, *Le droit grec après Alexandre* (L'Esprit du droit), Paris, Dalloz, 2012 ; Julie Velissaropoulos Karakostas, *Droit grec d'Alexandre à Auguste (323 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)* *Personnes - Biens - Justice* (Meletemata, 66), 2 vol., Athènes, 2011 (diffusion, Paris, De Boccard). - B. Legras, *La papyrologie juridique grecque : la formation d'une discipline*, dans V. Azoulay, R. Gherchanos, S. Lalanne (édd.), *Le banquet de Pauline Schmitt Pantel. Genre, moeurs et politique dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, pp. 559-571.

Sur la papyrologie démotique : M. Depauw, *A Companion to Demotic Studies* (Papyrologica Bruxellensia, 28), Bruxelles, Association Égyptologique Reine Élisabeth, 1997.

Sur la papyrologie copte : S. Pernigotti, *Introduzione alla papirologia copta*, dans M. Capasso (a cura di), *Atti del V Seminario internazionale di papirologia* (Papyrologica Lupiensia, 4), Galatina, Congedo, 1995, pp. 257-274. — Malcolm Choat, *Was Coptic a Part of Papyrology ? Crum, Bell and « Worrell's Complaint » in 1936*, dans *Chr.d'Ég.*, 88 (2013), pp. 161-181 (W. H. Worrell se plaint du peu de place donné à la papyrologie copte au sein des études papyrologiques).

Papyrus en pehlevi : Jean-Luc Fournet, *The Multilingual Environment of Late Egypt : Greek, Latin, Coptic, and Persian Documentation*, dans R. S. Bagnall (éd.), *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, Oxford University Press, 2009, pp. 419-421.

Papyrologie arabe : A. Grohmann, *From the World of Arabic Papyri* (Royal Society of Historical Studies), Le Caire, al-Maaref Press, 1952 ; Petra M. Sijpesteijn, *Arabic Papyri and Islamic Egypt*, dans R. S. Bagnall (éd.), *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford University Press, 2009, pp. 452-472. Depuis l'année 2002, il existe une International Society for Arabic Papyrology (ISAP) : <http://www.ori.unizh.ch/isap.html>.

Papyrologie du Proche-Orient : Jean Gascou, *The Papyrology of the Near East*, dans R. S. Bagnall (éd.), *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, Oxford University Press, 2009, pp. 473-494.

